

# L'histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?



L'OEUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada</i> . . . . .              | Omer HÉROUX                  |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> . . . . .                | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.   |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> . . . . .                  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 14. <i>La Première Semaine sociale du Canada</i> . . . . .       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> . . . . .                         | R. P. CHOSSEGROS, S. J.      |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> . . . . .                        | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société</i> . . . . . | Le cardinal BÉGIN            |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> . . . . .                     | UNE RELIGIEUSE               |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> . . . . .                              | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> . . . . .               | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.   |
| 24. <i>La Formation des Elites</i> . . . . .                     | Général DE CASTELNAU         |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul</i> . . . . .         | XXX                          |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> . . . . .                        | R. P. Antoine DRAGON, S. J.  |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> . . . . .                            | XXX                          |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> . . . . .                   | R. P. BARBARA, S. J.         |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> . . . . .                       | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.   |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> . . . . .     | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> . . . . .  | R. P. D'ORSONNENS, S. J.     |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> . . . . .                  | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> . . . . .                        | Abbé P.-E. GAUTHIER          |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i> . . . . .          | F. ANANIE, F. S. G.          |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> . . . . .               | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> . . . . .    | S. S. PIE XI                 |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> . . . . .                       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> . . . . .                         | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> . . . . .                 | R. P. LATOUR, O. M. I.       |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> . . . . .               | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> . . . . .            | R. P. Gustave JEAN, S. J.    |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> . . . . .                        | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.   |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> . . . . .                    | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> . . . . .           | Abbé P.-E. GAUTHIER          |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> . . . . .              | XXX                          |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> . . . . .                        | R. P. LE JEUNE, O. M. I.     |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> . . . . .                     | Abbé Henri LECOMPTE          |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> . . . . .                       | Abbé C. RONDEAU, P. M. E.    |
| 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> . . . . .        | Abbé Elie J. AUCLAIR, D. TH. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> . . . . .                    | Mgr BEAUPIN                  |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> . . . . .                           | XXX                          |
| 69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> . . . . .                      | UNE RELIGIEUSE               |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> . . . . .                       | R. P. LECOMPTE, S. J.        |
| 72. <i>Sainte Marie-Sophie Baral</i> . . . . .                   | R. S. C. J.                  |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> . . . . .                       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> . . . . .                       | R. P. LÉPICIER, O. S. M.     |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> . . . . .                   | Abbé Cyrille GAGNON          |
| 76. <i>La Presse catholique</i> . . . . .                        | Mgr Elias ROY                |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> . . . . .                               | Chanoine COURCHESNE          |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> . . . . .        | S. S. PIE XI                 |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> . . . . .                     | S. ALPHONSE DE LIGUORI       |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> . . . . .       | XXX                          |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> . . . . .                 | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÊNE    |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> . . . . .                         | R. P. LÉOPOLD, O. C.         |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> . . . . .     | Léo PELLAND, avocat          |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> . . . . .         | R. P. PLAMONDON, S. J.       |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical</i> . . . . .        | XXX                          |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i> . . . . .             | Abbé Arthur LAPOINTE         |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> . . . . .              | XXX                          |
| 91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.     |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> . . . . .  | S. S. PIE XI                 |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I</i> . . . . .                   | Capitaine MAGNIEZ            |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> . . . . .                           | Jeanne TALBOT                |
| 95. <i>Répliques du bon sens — II</i> . . . . .                  | Capitaine MAGNIEZ            |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> . . . . .                      | R. P. FARLEY, C. S. V.       |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma</i> . . . . .                          | Chanoine HARBOUR             |
| 98. <i>Thaumaturge de chez nous</i> . . . . .                    | R. P. Jacques DUGAS, S. J.   |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> . . . . .             | XXX                          |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> . . . . .                 | Abbé Napoléon MORISSETTE     |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> . . . . .          | R. P. LAVEILLE, S. J.        |

HN  
31  
039  
M. 251  
1940

# L'histoire du Canada commence-t-elle en 1760?<sup>1</sup>

par G.-E. MARQUIS

*Conservateur de la bibliothèque de la Législature*

---

UN espace de cent ans, dans la vie d'un peuple, ne compte guère plus qu'un laps de dix ans dans celle d'une génération. Les individus meurent; les races pas, à l'exception de celles qui se laissent absorber ou amener en captivité.

Quiconque voudrait, pour bien comprendre l'esprit d'une génération, n'étudier qu'une décade de sa vie, courrait grand risque d'errer et d'arriver à des conclusions trompeuses, et, par le fait même, injustes pour le groupe en cause.

Si j'entreprends, en ce moment, de vous rappeler quelques faits qui se sont passés ici, au Canada, il y a juste un siècle, ce n'est pas que j'aie la prétention de croire que je pourrai refaire toute la trame des conflits qui se sont élevés après la Conquête. Mon dessein est plus modeste et c'est pourquoi je veux vous en prévenir dès le début de ma causerie.

Toutefois, je crois sincèrement qu'il ne faut pas oublier le passé et que ses leçons doivent nous servir de gouverne pour l'avenir, car l'histoire n'est qu'un éternel recommencement.

Je veux donc, en traits rapides et cursifs, vous dire quelques mots des événements de 1837, 1838 et 1839, qui constituent comme une crise névralgique nationale, au cours de laquelle nos ancêtres à nous ont été soumis à de rudes épreuves. Grâce à Dieu! l'entente a fini par se faire et, si je rappelle ces événements tragiques, c'est pour bien établir le fait qu'une cause juste ne saurait être perdue pour toujours, puisque la

---

1. Causerie donnée au Couvent de Sillery, le 14 août 1939, devant les étudiants de la province d'Ontario.

vérité et la justice finissent toujours par triompher. De plus, votre confiance m'autorise à vous ouvrir un coin de notre cœur. Vous venez à nous avec confiance. Cette démarche nous honore. Vous me saurez gré, je crois, de vous parler avec sincérité.

\*\*\*

Que s'est-il donc passé, au cours de ces trois années tragiques que nous venons de mentionner, dans l'histoire du Canada? Une insurrection, pour ne pas dire une guerre civile, dans le sens propre du mot, où l'on a vu aux prises les *Canadiens*, comme on appelait jadis ceux dont l'établissement remontait à l'époque du régime français au Canada, et les bureaucrates qui avaient su faire tourner à leur avantage le régime parlementaire établi en 1791, en se faisant concéder de vastes étendues de terrain, en s'emparant d'à peu près tous les leviers de commande qui conduisent à la fortune, en refusant aux représentants du peuple le contrôle des subsides et en gardant pour un petit groupe de privilégiés toutes les fonctions importantes de la Couronne.

Tout le monde sait, surtout chez les éducateurs, que ce mouvement couvrait en quelque sorte les quatre provinces canadiennes, bien qu'avec de légères nuances quant aux réclamations adressées au pouvoir établi. L'histoire serait trop longue pour la raconter même dans ses grandes lignes. Rappelons, néanmoins, que les revendications du peuple furent concrétisées, au Bas-Canada, dans une longue requête appelée *Les 92 Résolutions* et adressée par Murray et Viger à Londres et présentée au gouvernement impérial par Labouche, O'Connell et Yume, en 1834.

En résumé, ces résolutions demandaient :

1° La conservation de la religion des Canadiens; l'usage de leur langue et de leurs lois;

2° Un conseil législatif électif;

3° Un budget complètement surveillé par l'Assemblée;

4° L'indépendance des juges et leur inamovibilité, ainsi que leur exclusion du parlement;

- 5° La juste répartition des traitements;
- 6° La défense de cumuler des fonctions publiques;
- 7° L'affectation des biens des Jésuites aux fins de l'éducation;
- 8° L'administration des seigneuries.

Dans le Haut-Canada, même tactique au cours de la même année, alors qu'une requête fut aussi adressée au roi. L'on y réclamait un ministère responsable au peuple, un conseil législatif électif et le contrôle du service des postes.

Dans le Bas-Canada, c'est Papineau qui se fit le plus souvent le porte-parole de ses compatriotes. Dans le Haut-Canada, c'était William Lyon Mackenzie. L'on sait avec quelle violence cette insurrection fut réprimée et ce qu'elle coûta aux insurgés des deux provinces, en pertes matérielles causées par l'incendie et le saccage des propriétés des localités où la rébellion se fit le plus remarquer, par la déportation d'un grand nombre de révoltés et même par la peine capitale pour trois dans le Haut-Canada et douze dans le Bas-Canada.

A la suite du rapport de Durham, en 1839, l'union des deux Canadas fut résolue et approuvée par la reine Victoria. Quand je parle de lord Durham, je sais que dans votre esprit surgit immédiatement la figure d'un homme qui fut délégué au Canada par le gouvernement impérial, pour y faire une enquête sur la querelle politique qui se poursuivait dans toutes les provinces depuis déjà longtemps, sur l'origine des troubles, les responsabilités à établir, et soumettre un rapport au gouvernement de Westminster.

Durham était doué d'une vive intelligence, d'une grande énergie, mais d'un caractère trop altier pour accepter des points de vue autres que les siens. Le monde entier ne l'eût pas fait broncher. Bref, il avait l'esprit d'un dictateur, faisant fi des précédents et des traditions. Il essaya de subjuguier tous ceux qui l'approchaient par un faste qui faisait du château Saint-Louis une sorte de palais oriental présidé par un mage.

Lord Durham, pour se montrer bon prince, accorda tout d'abord une amnistie générale aux insurgés, à l'exception de

huit des plus fautifs, qui furent déportés aux Bermudes. Seize des chefs, qui avaient fui aux États-Unis, furent déclarés coupables de haute trahison et condamnés à mort par contumace.

Cette politique fut désapprouvée par le gouvernement impérial, ce qui eut pour effet de froisser Durham, qui donna sa démission et s'embarqua pour l'Angleterre, à peine cinq mois après son entrée au pays.

Le rapport soumis par lui au gouvernement impérial, le printemps suivant, fut l'objet de maintes études. C'est une pièce remarquable, où les qualités sont plus nombreuses que les défauts ou les mauvais jugements. L'Acte d'Union et la Confédération découlent sûrement des suggestions faites dans son rapport. Il a amené le gouvernement responsable au Canada; conduit, plus tard, au Statut de Westminster et à la reconstruction de l'Empire britannique. Mais Durham avait cru que pour assurer la prépondérance sur l'élément franco-canadien, il fallait adopter à l'égard de celui-ci une politique d'étouffement lent, mais graduel, qui devait amener sa disparition ou plutôt son absorption par l'élément anglo-saxon.

Durham, en résumé, disait ceci, en parlant des cinq cent mille Canadiens qui vivaient, à cette époque, au Bas-Canada: « *Ils sont un peuple sans histoire, sans littérature et destiné à disparaître.* »

Il ajoutait encore: « *On ne saurait concevoir une nationalité plus dépourvue des qualités nécessaires pour rendre un peuple vigoureux et l'esprit élevé, que celui que nous voyons dans les descendants des Français du Bas-Canada, et cela est dû au fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes. Le Bas-Canada doit être aujourd'hui gouverné, ainsi qu'à l'avenir, par une population anglaise. Leur nationalité n'est, après tout, qu'un héritage; ils ne doivent donc pas être punis trop sévèrement pour avoir rêvé de maintenir sur les rivages lointains du Saint-Laurent, et les transmettre à leurs enfants, la langue, les coutumes et les institutions de cette grande nation qui, au cours de deux siècles, a donné le ton à la pensée sur le continent européen.* »

Ceci est bien clair et c'est une opinion qui peut être sincère, mais le noble lord allait encore plus loin, trop loin, croyons-nous, car il est toujours dangereux de faire des prophéties, lorsqu'il déclarait sentencieusement: « *Les Canadiens français n'appuieront jamais loyalement un gouvernement britannique. C'est pourquoi la population anglaise ne doit plus tolérer l'autorité d'une Chambre d'assemblée dans laquelle les Canadiens (français) possèdent la majorité des voix.* »

C'est contre ces paroles que protestèrent immédiatement nos compatriotes et c'est grâce à elles si les mieux doués d'entre eux se mirent immédiatement à la tâche pour prouver que Durham n'avait pas dit la vérité et que, de plus, ses prophéties étaient prématurées.



L'histoire du Canada commence-t-elle en 1760, c'est-à-dire avec la Conquête? C'est ce que Durham a déclaré dans son rapport. Or, il faut reculer jusqu'à 1608, lors de la fondation de Québec par Champlain, et suivre nos ancêtres au cours des cent cinquante ans qui suivirent, pour constater que les descendants des Français, de cette époque (1838), avaient fait un travail préliminaire de toute première importance, travail d'exploration et de colonisation, si l'on veut, mais travail nécessaire et indispensable à ceux qui, plus tard, sous un nouveau régime, voudront pénétrer plus loin à l'intérieur des terres et asseoir les bases d'une industrie ou d'un commerce qui feront du Canada, avant un siècle et demi, le joyau de l'Empire britannique.

Nos ancêtres eurent, pendant près d'un siècle, au commencement du régime français, à faire face aux naturels du pays, à les pacifier, à leur enseigner l'évangile et à les mettre en état de ne plus massacrer les blancs qui voulaient pénétrer à l'intérieur des terres.

L'on sait qu'au cours du premier demi-siècle du régime français, les compagnies, à qui le roi de France avait accordé des commissions comportant des pouvoirs très étendus, quant au gouvernement de la Nouvelle-France, s'acquittèrent de leur tâche d'une façon bien médiocre et que la population

augmenta très lentement au cours de cette période, puisque à l'établissement du gouvernement vice-royal, en 1667, cette population, sur les rives du Saint-Laurent, n'atteignait pas encore quatre mille âmes.

Avec Jean Talon, dont le règne fut pourtant très court (cinq ans), la Nouvelle-France prit un essor considérable au point de vue économique et l'on vit bientôt des navires se charger de toutes sortes de produits, pour être exportés principalement aux Antilles, mais aussi en Angleterre.

Les missionnaires jésuites et récollets s'enfoncèrent à l'intérieur du pays et s'efforcèrent de pacifier les populations indigènes et de leur enseigner l'évangile du Christ. Plus de trois cents Jésuites et de deux cents Récollets s'adonnèrent à cette tâche, dont l'effet moral devait se faire sentir plus tard sur tout le continent. Des aventuriers explorèrent à peu près toute l'Amérique du Nord et s'emparèrent des pays nouveaux au nom du roi de France. Même l'intérieur des États-Unis, tout le long du Mississipi, prit bientôt le nom de Louisiane et des missions s'établirent à l'embouchure des principales rivières qui se jettent dans le « roi des eaux », le fleuve Colbert de jadis. Aujourd'hui, l'on ne compte pas moins de vingt-quatre États américains, sur quarante-huit, qui ont été taillés à même les possessions françaises de jadis. L'on sait que ce territoire fut cédé aux États-Unis par Napoléon I<sup>er</sup> en 1803, pour la ridicule somme de quinze millions de dollars. Malgré les rêves de certains conquérants et le travail d'assimilation qui se poursuit aux États-Unis, l'on trouve encore, en Louisiane et dans les États limitrophes, plus d'un demi-million d'habitants qui parlent encore le français.

Un commerce qui fit fureur sous le régime français et même après, au Canada et aux États-Unis, c'est celui des fourrures. C'est pourquoi les coureurs de bois et les traiteurs se répandirent dans tout le continent pour faire la traite des fourrures avec les Indiens. L'on vit bientôt s'élever un peu partout, dans l'ouest et dans le nord, des forts qui servirent tout d'abord à protéger les blancs contre les incursions des Indiens qui venaient les attaquer jusque sur les bords du

Saint-Laurent, et furent ensuite utilisés pour y faire la traite des fourrures.

D'autre part, le long du Saint-Laurent et de ses tributaires, deux cent vingt seigneuries furent concédées à des officiers en récompense de services rendus, ou à des person-nages de la petite noblesse, venus de France.

Les seigneurs étaient tenus de faire diviser leurs terrains et d'y établir des colons. C'est là le commencement du régime paroissial, qui s'est développé et qui nous a donné, dans la province de Québec, ce millier de petits royaumes où vivent, dans la plus grande quiétude et une prospérité relative, des groupes variant de deux à trois mille âmes, sous l'égide de trois pouvoirs séparés, mais collaborant au même but. Ce sont l'Église, le Conseil municipal et la Commission scolaire.

L'on ne saurait ignorer, non plus, les institutions reli-gieuses, qui ont vu le jour sous le régime français, et qui ont contribué à maintenir ici une élite dont les exemples et l'au-torité ont fait que les établissements français du Bas-Canada se sont développés conformément aux mêmes disciplines. Une langue uniforme s'est fait entendre dès le début; la même foi a été enseignée à tous les habitants et les coutumes et mœurs emportées de France se sont conservées à peu près intégra-lement. Des maisons d'éducation comme le Séminaire de Québec (fondé par Mgr de Laval), celui de Montréal (fondé par les Sulpiciens), des couvents comme ceux des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, des Ursulines, et des maisons d'hospitalisation comme l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôpital Général, l'Hôtel-Dieu de Montréal et plusieurs autres trop connus pour qu'il soit nécessaire de les énumérer, devraient suffire pour nous rappeler que ceux qui nous ont précédés ici, sous le régime français, n'avaient pas oublié d'y ériger des forteresses destinées à la conservation de tout ce que nos ancêtres avaient emporté de plus cher de l'autre côté des mers, et pour en assurer la pérennité.

L'enseignement primaire ne fut pas oublié non plus et quiconque voudrait se renseigner à ce sujet pourrait retracer tous les établissements de cet enseignement dans le livre si bien fait de Mgr Amédée Gosselin.

Des historiographes nombreux ont rappelé, dans des pages bien connues, ce qui a été fait sous le régime français. On n'a qu'à relire les documents historiques laissés par Cartier, Champlain, Lescarbot, Chrestien Leclercq et Sixte le Tac, pour y trouver ce qu'ont fait les pionniers de notre pays. Durham a-t-il oublié, ou n'a-t-il jamais su, lorsqu'il écrivit son rapport, qu'il existait un *Journal des Jésuites et les Relation des Jésuites* et que les Pères Ducreux et Charlevoix ont aussi écrit des pages remarquables sur les premiers temps de la colonie française? Avant Garneau, notre historien national, qui d'ailleurs arrête ses recherches à 1840, lors de l'union des deux Canadas, nous avons eu des historiens qu'un homme cultivé comme lord Durham n'avait pas raison d'ignorer. C'est d'abord Marc Lescarbot qui rappelle les tout premiers temps de l'Acadie dans un volume écrit en 1606 et publié en 1609, et qu'il intitulait: *l'Histoire de la Nouvelle-France...* L'on y voit le récit des voyages de Verazzini et de Jacques Cartier. C'est une histoire très intéressante et écrite dans un style fort original.

Un peu plus tard (1632), le Frère Sagard, récollet, publie son *Grand Voyage au pays des Hurons* et, quatre ans après, son *Histoire du Canada et Voyages que les Frères Mineurs Récollets y ont faits pour la conversion des infidèles*. L'ouvrage du Frère Sagard contient des renseignements que l'on chercherait en vain ailleurs. Nul n'a jamais contesté sa sincérité ni l'exactitude des faits qu'il a constatés lui-même.

Ensuite, nous avons l'histoire du Père Charlevoix, l'une des meilleures qui aient paru jusqu'à celle de Garneau, puisque Charlevoix relate les événements politiques, religieux et économiques de la colonie. Bref, c'est toute l'histoire du Canada depuis ses origines jusqu'à 1725.

Toutefois, l'histoire de Charlevoix ne vit le jour qu'en 1744, soit à peine seize ans avant la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais. Pour relier le passé au présent et combler cette lacune qui existait, à cette époque, dans nos annales, il fallait attendre que l'un des nôtres, formé par nos maisons d'enseignement, ait vu le jour. Le premier qui s'est lancé dans cette voie, c'est Michel Bibeau, qui publiait, dès

1837, son *Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise*. Ce n'était pas encore notre historien national, toutefois, bien que son effort soit digne de louange. C'est une collection de copies de lettres, d'extraits de discours, de brochures et de journaux. Le tout présenté d'une façon un peu désordonnée et diffuse. Le style laisse aussi beaucoup à désirer et rebute vite le lecteur. Toutefois, à cette époque, c'était déjà beaucoup que d'avoir semblable recueil et il faut tenir compte à Bibeau de sa bonne volonté.

Mais celui qui a le mieux raconté l'histoire du Canada, depuis la découverte du pays jusqu'à l'Acte d'Union, soit en 1840, c'est incontestablement F.-X. Garneau, fils de cultivateur, né à deux pas de Québec, et qui fut un autodidacte complet, puisque ses études primaires, sous la direction de François-Joseph Perrault, ne dépassèrent pas sa quatorzième année. Il fut notaire, comptable, traducteur officiel de la Chambre du Bas-Canada et secrétaire de la ville de Québec.

Je n'ai pas à vous présenter une synthèse de son histoire, puisqu'elle *suivit* le départ de Durham, mais je veux, dans les quelques moments qui me sont donnés, réfuter les paroles injustes que Durham a lancées contre nous en disant: « *C'est un peuple sans histoire* », donc sans mérites, sans aucune action qui vaille la peine d'être signalée dans les annales du pays. Nous étions des ilotes, un troupeau sans âme, des esclaves qu'il fallait émanciper pour les absorber graduellement dans l'élément anglo-saxon qui, cent cinquante ans après les pionniers français, s'était emparé de cet empire colonial que la France n'avait pu retenir pour elle.

Il est vrai, comme l'a écrit Édouard Montpetit, que la population d'origine britannique a capté les sources de fortune, s'est fait attribuer quantité de terres, a exploité les services publics, reçu l'appui généreux d'un capital déjà formé et, plus tard, l'appui d'une immigration intense.

\*\*\*

Mais Durham allait plus loin encore. Il mettait en doute notre loyauté et il déclarait que l'Angleterre ne pouvait plus compter sur nous, à cette époque. Nous croyons que les

temps ont démenti cette prophétie, car, en 1775, les treize colonies révoltées de la Nouvelle-Angleterre vinrent bien près d'en ajouter une quatorzième, n'eût été la résistance des Canadiens français, dont le dernier poste sut faire tourner en victoire les défaites subies par Saint-Jean, Montréal, Sorel et les Trois-Rivières, que la population britannique avait désertés à l'approche des troupes américaines.

L'historien Garneau rapporte qu'à l'approche des troupes américaines à Québec, le gouverneur Carleton ordonna, le 22 novembre (1775), à tous ceux qui ne voulaient point prendre les armes de sortir de la ville. Nombre de marchands anglais, Adam Lymburner, le plus notable, à leur tête, se retirèrent dans l'île d'Orléans, à Charlesbourg et dans d'autres campagnes, attendant le résultat de la lutte pour crier: « *Vive le roi!* » ou « *Vive la Ligue!* »

Ici, à Québec, Montgomery et Arnold échouèrent. Le premier perdit la vie au matin du 31 décembre 1775, pendant que l'autre était blessé grièvement dans le même combat. Le printemps suivant, la ville assiégée recouvrait sa liberté d'action, grâce à l'arrivée d'une flotte anglaise dans le Saint-Laurent.

Encore en 1813, le Canada, menacé d'invasion par les troupes de l'Américain Hampton, à Châteauguay, fut sauvé grâce à la bravoure de Salaberry et de ses trois cents Voltigeurs, dans le combat le plus mémorable que mentionnent les annales du pays.

Si nos compatriotes se sont révoltés, de même que les habitants des autres provinces, en 37 et 38, ce n'était pas contre la métropole, mais plutôt contre les accapareurs qui refusaient de rendre justice aux Canadiens des deux origines, et qui voulaient conserver pour un petit groupe infime, que l'on appelait le *Family Compact*, tous les avantages, tous les privilèges et toutes les douceurs d'un pouvoir qui ressemblait plutôt à une dictature ou à une oligarchie qu'à un gouvernement du peuple.

Cette loyauté, nous croyons l'avoir de nouveau manifestée lors de la Grande Guerre, malgré les controverses qui ont surgi quelque temps après, mais que l'examen des faits

et des statistiques a vite fait de calmer. Si nous n'avions pas la confiance des autorités du pays, l'étranger ne verrait pas, à la citadelle de Québec, un régiment canadien-français, le 22<sup>e</sup>, chargé de voir à ce que le drapeau britannique soit partout respecté sur notre territoire.

\* \* \*

Je ne crois pas m'abuser en affirmant qu'à l'heure actuelle il n'existe plus, au Canada, un groupe majoritaire qui voudrait la mort du groupe minoritaire. Je crois simplement que nous en sommes arrivés à ce point d'harmonisation, de compréhension et de charité, qui a pour résultante le travail en collaboration pour le développement intégral du pays et le bonheur de ses habitants.

Pendant longtemps, les hommes les plus cultivés et les plus pondérés ont prêché l'évangile de l'entente cordiale. Leurs appels ont parfois été distraits par le petit groupe d'extrémistes qui s'est appelé, dans une province, les orangistes et dans l'autre, les séparatistes. Mais ce ne fut qu'un cri qui n'a pas eu de répercussion au delà de l'endroit où il s'est fait entendre.

Des écrivains remarquables, tant dans la province de Québec que dans celle d'Ontario, n'ont cessé, depuis cinquante ans, de prêcher la conciliation, l'union, l'entente et la politique du *give and take*.

Des hommes politiques ont fait entendre des paroles de conciliation et je crois que les revendications fières de jadis, lancées par Lafontaine, Cartier et Morin, d'une part, et Baldwin, Elgin, John Macdonald, d'autre part, n'ont pas peu contribué à préparer les voies au spectacle que nous constatons aujourd'hui dans le pays. Les rêves de conquête de nos voisins sont, depuis longtemps, classés parmi les vieilles lunes et nous vivons dans la paix la plus sereine qui soit, puisque sur un parcours de plus de trois mille milles, il n'y a ni un soldat, ni un canon, ni un fort, ni une ligne Maginot quelconque.

Même les Cantons de l'Est, qui, tout d'abord, furent colonisés par les Loyalistes américains et des Anglo-Saxons, se désagrègent graduellement, sans qu'il y ait eu de guerres sourdes, ni de moyens inavoués employés.

De plus en plus, les habitants de langue anglaise de cette région abandonnent leurs terres pour aller s'établir ailleurs, soit aux États-Unis, soit en Ontario, soit dans l'Ouest. Mais ce n'est là qu'un hasard si les nôtres prennent leur place. C'est un effet du développement des familles canadiennes des comtés qui enveloppent les Cantons de l'Est. Les vieilles paroisses étant remplies à leur capacité, le trop-plein de leurs familles se déverse dans les Cantons de l'Est. Jadis, l'on a cru que l'Église de Rome y était pour quelque chose et qu'elle aidait les Canadiens français à s'implanter dans cette région. Jamais une preuve n'a été apportée à cette fin et, aujourd'hui, l'on constate avec plaisir que c'est là un préjugé de plus qui a disparu.

La mésentente au sujet de l'enseignement du français aux petits Canadiens français d'Ontario a aussi pris fin, grâce à l'abrogation du Règlement 17, il y a quelques années.

Des hommes comme W. H. (Billy) Moore, avec *The Clash* et *Polly Masson*, Castell Hopkins, dans la *Canadian Annual Review*, Arthur Hawkes, dans son ouvrage intitulé *The Birth-right*, Morley, dans *Bridging the Chasm*, fort plaidoyer en faveur de l'harmonie entre les divers citoyens du Canada, et bien d'autres auteurs encore avec ceux-là, nous ont aidés à mieux nous comprendre. Récemment, le colonel Wilfrid Bovey, dans *Canadian*, et F. R. Scott, avec *French Canada of To-Day*, ont aussi contribué à nous mieux faire connaître, en exposant nos points de vue auprès des citoyens des autres provinces.

Je n'ai parlé ici que des auteurs de langue anglaise, mais je pourrais encore aligner un grand nombre d'auteurs de langue française, qui ont aussi prêché le même évangile de la bonne entente et de la générosité envers le groupe minoritaire. D'ailleurs, celui-ci, dans le Québec, n'a jamais eu à se plaindre d'un traitement injuste de la part de la majorité et nous sommes convaincus que c'est là le plus bel exemple

que nous puissions donner de notre largeur de vue, car si les paroles s'envolent, les actes demeurent.

Les pèlerinages, si on peut les appeler ainsi, que font depuis plusieurs années des groupes d'Ontariens ou de simples particuliers, pour venir apprendre le français dans la province de Québec, en disent plus long que de longues pages de protestations dans des magazines, ou de longs chapitres dans des volumes. Nous sommes entrés dans la vraie voie pratique de la bonne entente, parce que, dorénavant, nous allons nous entendre de mieux en mieux. Pour se bien entendre, il faut se comprendre tout d'abord. D'après le recensement de 1931, la proportion des bilingues, chez les nôtres, est de 36.5% et 3.5% chez les anglophones.

Est-ce à dire, toutefois, qu'il y a danger, tôt ou tard, de fusion? Non! jamais! et c'est tant mieux! Comme les pierres d'un édifice ne se fondent pas les unes dans les autres, mais sont reliées avec du ciment, chez nous, la bonne entente, l'esprit de justice et de tolérance formeront le ciment qui soudera ensemble les éléments divers, constituant ainsi, dans la diversité des éléments, un édifice de grande beauté.

L'Anglais doit conserver ses qualités, ses coutumes et l'amour de tout ce que ses ancêtres ont apporté de la Grande-Bretagne.

Il sera toujours plus froid, plus calme, plus positif que le Canadien français. Ses aspirations, ses tendances, son idéal le porteront toujours vers le commerce, l'industrie, la finance. De plus, l'amour de son drapeau, du nom glorieux des grands rois d'Angleterre, le souvenir de ses écrivains, de ses artistes, tout cela formera toujours partie de l'héritage légué par ses ancêtres.

Parallèlement, le Canadien français obéira à d'autres impulsions. Nous garderons, comme un bien sacré, tout ce qui a fait la gloire de la France avant la Révolution. Nous aimons la France telle que constituée encore aujourd'hui, mais comme nous n'avons pas participé à son développement, ni à son administration, ni à ses malheurs, depuis au delà de cent cinquante ans, nous sommes demeurés « vieille France ». Notre cœur bat toujours à la française. Notre esprit travaille aussi à la française.

La pénurie dans laquelle restèrent nos ancêtres, au lendemain de la Conquête, ne nous a pas permis d'acquérir la richesse, mais nous nous sommes attachés au sol et, graduellement, nous rayonnons en dehors de la province de Québec, sans arrière-pensées de conquête, mais pour permettre à nos fils et à nos filles de s'attacher au sol, tout près de nous, afin que ne soient pas rompues les voies de communication qui permettent les fréquentations faciles. Nous sommes peu exigeants et pouvons faire facilement notre vie, pourvu que la terre soit généreuse.

L'esprit taciturne est coutumier à beaucoup d'Anglais. Mes compatriotes recherchent les relations sociales. Ils aiment les réunions, les entretiens, la discussion, l'échange d'idées. Mais il y a plus. Nous sommes non seulement attachés à notre langue, à la culture du sol, de même qu'à nos coutumes, nos chansons et nos prières, mais nous tenons fortement à maintenir les relations les plus amicales et les plus suivies avec le clergé.

Nous respectons toutes les croyances et nous n'aimons aucunement à nous immiscer dans le giron de ceux qui ne croient pas en l'Église de Rome. Quant à nous, nous ne pouvons oublier que, pendant cent cinquante ans, nos ancêtres, qui étaient au nombre de soixante-cinq mille lors de la Conquête, avaient toujours été en contact avec des catholiques. L'entrée au Canada fut interdite aux huguenots français. Ce fut là une force de cohésion que de voir tous les Canadiens français dans une même religion. C'est un besoin pour eux, où qu'ils se trouvent, d'être en contact avec l'Église et son clergé. Voilà une mystique que personne ne peut nous enlever, parce qu'elle constitue notre principale force morale.

\*\*\*

Que nous réserve l'avenir? Nul ne pourrait le dire, mais si Durham revenait sur la terre, lui qui est mort un an après la publication de son rapport (1840), il y a donc tout près d'un siècle, il verrait qu'il est toujours dangereux de faire des prophéties et surtout de tenter de détruire ce que le Créateur a voulu établir et faire durer.

Un jeune romancier français du nom de Louis Hémon a écrit *Maria Chapdelaine*. Il a résumé parfaitement notre pensée à la fin de son chef-d'œuvre, quand il fait dire à Maria Chapdelaine les motifs de son refus d'aller vivre aux États-Unis et de quitter le bien paternel.

Vous avez peut-être lu cette page, soit dans le roman qui la renferme, soit dans l'une des critiques qui ont suivi son œuvre.

Je ne puis résister au désir de vous répéter ces paroles, qui résument, à mon sens, la synthèse de l'œuvre de Louis Hémon sur l'âme et la vie canadiennes-françaises, dans certaines régions de Québec.

*Maria Chapdelaine*, c'est la vie fidèle des Canadiens par tableaux s'échelonnant sur les quatre saisons. C'est un morceau de choix d'anthologie, et, de plus, un serment de fidélité à la voix des ancêtres. Vouloir ne pas obéir à cette voix mystérieuse équivaldrait à renoncer à tout un passé glorieux. Notre mystique est résumée dans cette page où Louis Hémon rappelle les voix qui parlent à Maria Chapdelaine, une pauvre petite paysanne sans instruction, mais dont les sentiments n'ont pas encore été sophistiqués. Je souhaite que ces paroles se fassent entendre jusqu'au fond du tombeau où repose Durham, qui avait dit de nos ancêtres, il y a un siècle: « *Peuple sans histoire, sans littérature et sans loyauté.* »

C'est Maria Chapdelaine qui parle maintenant. Écoutez-la:

« Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés... Ceux qui nous ont menés ici pourraient revenir parmi nous sans amertume et sans chagrin, car s'il est vrai que nous n'ayons guère appris, assurément nous n'avons rien oublié.

« Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons: elles sont toujours les mêmes. Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains: il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé

à Montréal, de Saint-Jean-d'Iberville à l'Ungava, en disant : Ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses, deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin.

« Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plait d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là: persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir. Nous sommes un témoignage.

« C'est pourquoi il faut rester dans la province où nos pères sont restés, et vivre comme ils ont vécu, pour obéir au commandement inexprimé qui s'est formé dans leurs cœurs, qui a passé dans les nôtres et que nous devons transmettre à notre tour à de nombreux enfants: Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer... »

103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> . . . . .	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. SP.
104. <i>Répliques du bon sens — III</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
106. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> . . . . .	XXX
108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i> . . . . .	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> . . . . .	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> . . . . .	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i> . . . . .	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> . . . . .	R. P. E. GAGNON, C. S. C.
117. <i>Le Mois du Dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le repos dominical</i> . . . . .	D. B.
119. <i>Le Problème de la natalité</i> . . . . .	Benito MUSSOLINI
120. <i>Montiales Carmélites aux Trois-Rivières</i> . . . . .	UN AMI DU CARMEL
121. <i>La Femme canadienne-française</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .	Jean-Félix DE CERFROID
124. <i>Le Sens social</i> . . . . .	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> . . . . .	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance — I</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
134. <i>La Première Mission des Relig. du S.-C.</i> . . . . .	R. S. C. J.
135. <i>Mère Bruyère</i> . . . . .	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> . . . . .	Marguerite BOURGEOIS
137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> . . . . .	C.-J. MAGNAN
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> . . . . .	Une Religieuse de Sainte-Croix
139. <i>La Tempérance — II</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> . . . . .	E. S. P.
142. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
143. <i>La Russie en 1930</i> . . . . .	Dr Georges LODYGENSKY
144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> . . . . .	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
145. <i>L'Aumône</i> . . . . .	Mgr Charles LAMARCHE
146. <i>Le Monument du Souvenir canadien</i> . . . . .	L'Hon. Rodolphe LEMIEUX
147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> . . . . .	R. P. TAVERNIER, O. M. I.
150. <i>L'Heure catholique</i> . . . . .	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> . . . . .	R. P. Louis DASSONVILLE, S. J.
152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> . . . . .	XXX
153. <i>Un groupe de jeunesse catholique</i> . . . . .	Abbé Aurèle PARROT
154. <i>La Sanctification du dimanche</i> . . . . .	XXX
155. <i>Le Petit Nombre des catholiques</i> . . . . .	R. P. GIBERT, S. J.
156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
157. <i>Les Dangers des vacances</i> . . . . .	Abbé Georges PANNETON
158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> . . . . .	J.-A. JULIEN
159. <i>Le Malaise économique</i> . . . . .	Nos Evêques
160. <i>Les Saints Jésuites canadiens</i> . . . . .	R. P. TENNESON, S. J.
161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> . . . . .	Léo PELLAND
162. <i>Vers la guerre</i> . . . . .	XXX
164. <i>L'Année sainte</i> . . . . .	S. S. PIE XI
165. <i>Les Carrières — II</i> . . . . .	A. PERRAULT, C.R.-J. SIROIS, N.P.
168. <i>Les Carrières — IV</i> . . . . .	Abbé A. VACHON-A. BÉDARD
169. <i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — I</i> . . . . .	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
171. <i>L'Héroïque Aventure</i> . . . . .	R. P. Gérard GOULET, S. J.
172. <i>Les Carrières — V</i> . . . . .	A. CHAMPAGNE-P. JONCAS
173. <i>La Famine en Russie</i> . . . . .	CILACC
174. <i>Les Carrières — VI</i> . . . . .	A. RIOUX-A. GODBOUT
176. <i>Le Message de Jésus... Ses sources — II</i> . . . . .	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
177. <i>L'Eglise de Rome et les Eglises orientales</i> . . . . .	Abbé J.-A. SABOURIN
178. <i>Les Carrières — VII</i> . . . . .	E. L'HEUREUX-A. LÉVEILLÉ
179. <i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i> . . . . .	R. P. Paul DONCŒUR, S. J.
181. <i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i> . . . . .	S. Exc. Mgr COURCHESNE
182. <i>Causeries religieuses</i> . . . . .	R. P. BROUILLET, S. J.
183. <i>L'Apostolat</i> . . . . .	J. SYLVESTRE-A. PROVENCHER
184. <i>Pour le plein rendement des Ret. fermées</i> . . . . .	E. MATHIEU-M. CHARTRAND

185.	<i>Mgr Provencher</i> . . . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
186.	<i>Les Carrières — VIII</i> . . . . .	E. MINVILLE-A. LAURENDEAU
187.	<i>Saint Jean Bosco</i> . . . . .	P. René GIRARD, S. J.
189.	<i>La Retraite fermée et les jeunes</i> . . . . .	Jean-Paul VERSCHelden
190.	<i>Armand La Vergne</i> . . . . .	XXX
191.	<i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i> . . . . .	R. P. TENNESON, S. J.
192.	<i>La Retraite fermée, œuvre essentielle</i> . . . . .	Gérard TREMBLAY
193.	<i>L'A. C. J. F. groupe les jeunes</i> . . . . .	Louis BERNE
195.	<i>Le Vieux Collège de Québec</i> . . . . .	P. Jean LARAMÉE, S. J.
197.	<i>Pacifisme révolutionnaire</i> . . . . .	« Lettres de Rome »
198.	<i>L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales</i> . . . . .	Docteur Joseph GAUVREAU
199.	<i>Les Jésuites</i> . . . . .	Abbé Joseph GARIÉPY
200.	<i>L'Œuvre des Terrains de Jeux</i> . . . . .	O. T. J.
201.	<i>Sous la menace rouge</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
202.	<i>Un quart d'heure au pays du Soleil Levant</i> . . . . .	Paul-Emile LÉGER, P. S. S.
203.	<i>Croisière en U. R. S. S.</i> . . . . .	Pierre MAURIAC
204.	<i>Notre cours classique</i> . . . . .	Jean FILION
205.	<i>Quand le Front populaire est roi</i> . . . . .	E. S. P.
206.	<i>L'Action catholique</i> . . . . .	S. S. PIE XI
207.	<i>Le Cinéma</i> . . . . .	S. S. PIE XI
209.	<i>Les Sans-Dieu à l'œuvre</i> . . . . .	Commission PRO DEO
210.	<i>Sœur Mathilde de la Providence</i> . . . . .	Marie-Claire DAVELUY
211.	<i>Le Catholicisme en face du communisme</i> . . . . .	Mgr Fulton J. SHEEN
212.	<i>Notre régime pénitentiaire</i> . . . . .	Dr Joseph RISI
213.	<i>L'Ordre social chrétien</i> . . . . .	Cardinal LIÉNART
214.	<i>La Mission surnaturelle de l'Action cath.</i> . . . . .	Abbé Anselme LONGPRÉ
215.	<i>Lettre apostolique « Nos es muy »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
216.	<i>Le Père Marquette</i> . . . . .	Alexandre DUGRÉ, S. J.
217.	<i>Sur les pas du Frère André</i> . . . . .	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
218.	<i>La Mission Saint-Joseph de Sillery</i> . . . . .	R. P. Léon POULIOT, S. J.
219.	<i>L'Espagne dans les chaînes</i> . . . . .	Gil ROBLES
220.	<i>L'Expérience d'Antigonish</i> . . . . .	Abbé Livain CHIASSON
221.	<i>Le Saint Rosaire</i> . . . . .	S. S. PIE XI-S. S. LÉON XIII
222.	<i>Retraites pour collégiens</i> . . . . .	Abbé A. MIGNOLET
223.	<i>L'Impérieuse Mission de la jeunesse</i> . . . . .	Roger BROSSARD
224.	<i>L'Action catholique — II</i> . . . . .	S. S. PIE XI
225.	<i>Congrès Eucharistique National de Québec</i> . . . . .	R. P. Auguste GRONDIN, S. S. S.
226.	<i>Lettre sur le communisme</i> . . . . .	S. Exc. Mgr Georges GAUTHIER
227.	<i>Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard</i> . . . . .	R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
228.	<i>Mémoires des minorités au Canada</i> . . . . .	O. T.
229.	<i>La Vierge en Nouvelle-France</i> . . . . .	P. Charles DUBÉ, S. J.
230.	<i>Congrès mondial de la Jeunesse</i> . . . . .	E. S. P.
231.	<i>Doit-on tolérer la propagande communiste?</i> . . . . .	Abbé Camille POISSON
232.	<i>Une Université catholique au Japon</i> . . . . .	R. P. Hugo LASALLE, S. J.
233.	<i>Le Front unique, piège communiste</i> . . . . .	Entente internat. anticommuniste
234.	<i>The Bogey of Fascism in Quebec</i> . . . . .	H. F. QUINN
234.	<i>The Quebec « Padlock Law »</i> . . . . .	G. A. COUGHLIN, K. C.
235.	<i>Vœux du premier Congrès de tempérance</i> . . . . .	E. S. P.
236.	<i>Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?</i> . . . . .	Comité des Œuvres catholiques
237.	<i>Guerre au blasphème, vengeance de Satan !</i> . . . . .	Abbé Georges PANNETON
238.	<i>Le Jour du Seigneur</i> . . . . .	E. S. P.
239.	<i>Pie XI et le Canada</i> . . . . .	E. S. P.
240.	<i>Sa Sainteté Pie XII</i> . . . . .	E. S. P.
241.	<i>Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines</i> . . . . .	S. S. PIE XI
242.	<i>Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?</i> . . . . .	S.E.P.E.S.
243.	<i>La Soumission de « l'Action française »</i> . . . . .	E. S. P.
244.	<i>Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario</i> . . . . .	Dr Raoul HURTUBISE
245.	<i>Une élite dans l'industrie</i> . . . . .	Abbé Bernard GINGRAS
246.	<i>Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »</i> . . . . .	S. S. PIE XII
247.	<i>La Vierge en Nouvelle-France — II</i> . . . . .	Charles DUBÉ, S. J.
248.	<i>Allocutions de Noël</i> . . . . .	S. S. PIE XII
249.	<i>La nouvelle tactique du Komintern</i> . . . . .	Entente internationale
250.	<i>La science, la foi, la vision</i> . . . . .	S. S. PIE XII
251.	<i>L'histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?</i> . . . . .	G.-E. MARQUIS

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille; port en plus  
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs

**L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal**